



## Coût de l'opération

Coût de l'opération hors frais .....	①	€
Frais de dossier partenariat Haute-Saône.....	②	€
Frais de garantie SACCEF.....	③	€
Garantie CASDEN (parts sociales).....	③	€
Autres frais (notaire, intérêts).....	③	€
<b>Coût total de l'opération.....</b>	<b>④</b>	<b>€</b>

## Caractéristiques du prêt

Taux d'intérêt initial - hors offre partenariat Haute-Saône.....	⑤	%
Apport .....		€
Prêts spécifiques (PTZ / Eco-prêt / Action logement / etc).....		€
Prêt complémentaire.....		€
<b>Prêt partenariat Haute-Saône.....</b>	<b>⑥</b>	<b>€</b>
<b>Taux final après décote dans le cadre du partenariat.....</b>	<b>⑦</b>	<b>%</b>
<b>Durée du prêt.....</b>	<b>⑧</b>	<b>Mois</b>

*Modalités du partenariat : Le taux appliqué au prêt partenariat Haute-Saône devra présenter A MINIMA une baisse de 0.05 point par rapport au taux d'intérêt initial.*

*Pour les salariés de la Fonction Publique éligibles à la garantie CASDEN, absence de frais de garantie. Les frais de dossier sont limités à 100 € maximum.*

### ➤ Modalités

Offre éditée et remise à l'emprunteur le ...../...../20.....

**Demande de subvention à déposer par l'emprunteur sous 3 MOIS maximum à compter de cette date sur [www.mes-services-publics70.fr](http://www.mes-services-publics70.fr)**

**L'Etablissement bancaire (Signature et cachet)**

*Les informations recueillies dans le cadre du dispositif « Aide aux primo-accédants » permettent de confirmer l'exactitude des renseignements portant sur l'usager et d'indiquer si il a contracté un crédit auprès d'une banque partenaire avec le Département de la Haute-Saône. Les données collectées seront conservées pour une durée de 6 ans.*

*Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés modifiée du 6 janvier 1978, l'usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectificatif, d'effacement des données le concernant. Pour exercer ces droits, il peut s'adresser au Délégué de la Protection des Données à l'adresse suivante : [DPO@haute-saone.fr](mailto:DPO@haute-saone.fr).*

*Il dispose enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))*

## ANNEXE

Reportez les informations sur votre demande en ligne

### Étape - 5 : Votre projet immobilier

#### Coût de l'opération

Coût de l'opération hors frais (en €) \* :

— ①

Frais de dossier (en €) \* :

— ②

Autres frais (notaire, garantie...) (en €) \* :

— ③

— ④

Coût total de l'opération (en €) \* :

#### Caractéristiques du prêt partenarial

Taux d'intérêt recommandé au moment de l'instruction du dossier (en %) \* :

— ⑤

Montant du prêt partenarial (en €) \* :

— ⑥

Taux pratiqué (en %) \* :

— ⑦

— ⑧

Durée du prêt (en mois) \* :

Accord de prêt délivré par votre banque \* :

Sélectionnez un document du porte-documents :

Rattacher l'attestation offre de prêt